

**ANALYSE DES FACTEURS DE VITALITÉ
ETHNOLINGUISTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU BURKINA FASO**

Bangre Yamba PITROIPA¹

Sous la colonisation, le Burkina Faso a subi une politique d'occupation et de domination sous plusieurs aspects : politiques, sociaux, culturels et linguistiques. À cette époque, la France avait jugé nécessaire de reconfigurer ce nouveau territoire selon ses besoins. Dans cette stratégie de conquête et d'assimilation, l'une des premières mesures de la métropole fut d'imposer la langue française aux Voltaïques d'alors. C'est ainsi qu'une nouvelle politique linguistique et culturelle du pays sera décidée par la France. Pour sa mise en œuvre, la France décide de placer le français au sommet de l'État voltaïque, tout en fustigeant les langues maternelles des populations. Le Burkina Faso actuel (ex Haute Volta), après avoir obtenu son indépendance politique en 1960, n'a pas pu gagner la bataille de l'indépendance linguistique vis-à-vis de la France. Le rayonnement du français au Burkina Faso est donc associé à l'onction politique qui accorde à cette langue un statut distingué de langue officielle qui constitue la principale force de contrôle sur les autres langues du terroir. Cette situation crée un paradoxe frappant dans cet espace sociolinguistique burkinabè. Ce pays compte une soixantaine de langues nationales dont trois langues majoritairement parlées par les populations : le moore, le dioula et le fulfulde. On peut donc affirmer que les campagnes d'assimilation linguistique et culturelle promues depuis la période coloniale ont réussi à imposer la langue française aux Burkinabè. La vie de la nation repose désormais sur le français comme si les langues nationales n'avaient rien à apporter au peuple burkinabè. Ces langues nationales sont confinées à jouer des rôles secondaires au plan politique, éducatif et économique. Cette tendance est assimilable à un « impérialisme linguistique », consistant à étouffer les langues du terroir par des décisions politiques. En réalité, la conquête de l'indépendance linguistique du pays nécessite une autre lutte non encore enclenchée. Par conséquent, la langue française demeure la langue de l'État, de l'administration, de l'enseignement, de la justice et du politique. Cela constitue des sources d'une certaine vitalité ethnolinguistique de la langue française au Burkina Faso. Dans cet espace géolinguistique burkinabè se cristallise une diglossie² entre le français et les langues nationales : le français est langue haute (LH) et les langues nationales sont considérées comme des langues basses (LB). C'est dans ce contexte diglossique que nous essayerons d'examiner les facteurs de vitalité ethnolinguistique du français. Dans le développement de cette étude, nous aborderons dans un premier temps le cadre

¹ Université de Koudougou, Burkina Faso

² Ferguson (1959) conçoit qu'il y a diglossie « lorsqu'il y a une répartition fonctionnelle des usages : on distingue la variété haute de l'église, dans les lettres, dans le discours, à l'Université, etc., tandis qu'on utilise la variété basse dans les conversations familières, dans la littérature populaire, etc. » Selon l'auteur, « la variété haute jouit d'un prestige social dont ne jouit pas la variété basse. On utilise aussi la variété haute pour produire une littérature reconnue et admirée et son acquisition se fait par la voie de l'école tandis que la variété basse est acquise naturellement ». Cette définition cadre bien avec le rapport que la langue française entretient avec les langues nationales en contexte diglossique au Burkina Faso.

théorique et méthodologique de l'étude et dans un second temps, nous présenterons les résultats de la recherche.

1. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Dans cette partie, nous définirons dans un sous point (1) les concepts clés de l'étude, à savoir : les concepts de vitalité ethnolinguistique, d'assimilation linguistique en rapport avec la thèse de « suicide » ou de « meurtre » linguistique et le concept de désir d'intégration communautaire. Ensuite, la problématique et les hypothèses de l'étude seront présentées dans un sous point (2) et enfin dans un sous point (3), nous présenterons la démarche méthodologique de l'étude.

1.1. Définition des concepts clés de l'étude

La vitalité ethnolinguistique

Pour Giles, Bourhis et Taylor (1977), cité par Magord André *et al* (2002 : 25),

La vitalité ethnolinguistique est constituée de facteurs structuraux qui facilitent le développement et la survie d'un groupe linguistique en tant qu'entité distincte et active dans une situation intergroupe. Plus ces facteurs structuraux sont favorables à l'emploi de la langue d'un groupe, plus fortes sont les chances que les membres du groupe feront usage de leur langue au sein de la société et plus faibles seront les chances que les membres du groupe adoptent en permanence la langue d'un exogroupe (d'un groupe externe). Selon eux, les facteurs structuraux forment trois catégories : les facteurs démographiques, les facteurs de soutien et de contrôle institutionnels et les variables de statut ».

Une langue n'a de statut que par rapport aux textes que lui confère la législation par rapport aux autres langues. Il s'agit, en d'autres mots, de décisions politiques de valoriser telle ou telle langue sur un territoire donné. D'où l'implication de la thèse de « meurtre linguistique » dans la gestion des politiques linguistique de chaque État.

L'assimilation linguistique par la thèse du « suicide linguistique »

Selon Landry, Allard et Deveau (2011 : 58), en matière d'assimilation linguistique, la thèse du « suicide » renvoie à la position selon laquelle l'assimilation résulte d'un choix délibéré. Les membres des groupes linguistiques minoritaires décideraient qu'il est avantageux pour eux ou pour leurs enfants d'adopter la langue du groupe majoritaire ». Dans le contexte de cette étude, ce sont les membres des groupes ethnolinguistiques majoritaires dont les langues sont peu valorisées par le politique (les langues nationales) qui peuvent choisir délibérément de s'intéresser au français, la langue de statut. Selon Edwards (1985), « les membres des groupes minoritaires s'assimilent surtout pour des motifs d'ordre économique ou de mobilité sociale. Leur choix est libre et volontaire ». Dans une publication ultérieure, Edwards (1989) estime que les minorités doivent avoir le droit de conserver leur langue et leur culture, mais que cette question est d'ordre privé. Autrement dit, les gouvernements ne devraient pas intervenir pour faciliter le maintien des langues et des cultures minoritaires. Chaque membre du groupe est libre de faire usage de sa langue, mais il ne peut pas s'attendre à ce que des interventions étatiques lui viennent en aide.

L'assimilation linguistique par la thèse du « meurtre linguistique »

Face à la thèse du « meurtre linguistique », Skutnabb-Kangas (2000) pense que « de nombreuses minorités linguistiques sont forcées d'abandonner leurs langues et leurs cultures par suite d'actes d'abus de pouvoir ou d'une indifférence marquée des groupes dominants. Elle invoque de nombreuses situations dans le monde dans lesquelles les minorités sont privées de droits linguistiques fondamentaux, dont le droit à l'éducation. Sur plus 6000 langues, moins d'une centaine jouissent de statuts de langues officielles et plusieurs sont maintenant parlées par de très petites populations. Elle établit des liens parallèles entre la baisse de la biodiversité de la planète et les pertes constatées en matière de diversités linguistiques et culturelles mondiales. Que ces pertes soient liées à des mesures oppressives ou à l'inaction des gouvernements, selon elle, il n'en résulte pas moins une forme certaine de génocide linguistique et culturel.

Le désir d'intégration communautaire

Ce phénomène symbolise le degré auquel l'individu désire faire partie d'une communauté langagière. Celui-ci est gouverné par une croyance dite « égocentrique³ ».

1.2. Problématique de l'étude

Une analyse de la politique linguistique en vigueur au Burkina Faso permet de constater que tout a été mis en œuvre pour assurer une certaine hégémonie de la langue française dans le contexte multilingue burkinabè. À y voir de près, la langue française a été imposée aux Burkinabè par une politique linguistique impérialiste. Cela a consisté à travailler les esprits à accepter le français comme une langue de cognition à même de sauver l'âme du Burkinabè au détriment de sa propre langue maternelle. Les langues nationales sont vues comme des langues « indigènes » incapables de sortir l'homme noir de l'ignorance, donc de la misère. C'est sous ce credo que le français s'est distingué des langues nationales du Burkina pour occuper la place qui lui revient aujourd'hui au sommet de l'Etat du Faso. C'est donc un ensemble de facteurs qui a été mis en branle depuis la colonisation pour assurer une certaine visibilité ethnolinguistique du français dans ce pays. Face à cet assaut impérialiste pour imposer le français dans les nouvelles colonies, quels ont été les facteurs dominants ? En plus du statut de langue officielle, quels sont les autres facteurs de vitalité du français dans ce pays ? Les jeunes Burkinabè scolarisés manifestent-ils un désir d'intégrer la communauté francophone au Burkina Faso ? Ces diverses questions consolident les fondements de cette problématique. Pour aborder cette étude, nous avons posé au préalable des hypothèses de recherche :

Hypothèse 1 : les principaux facteurs de vitalité ethnolinguistique du français au Burkina Faso sont d'ordres politique, économique et culturel.

Hypothèse 2 : le désir d'intégration des jeunes scolarisés à la communauté francophone est assez fort au Burkina Faso.

Hypothèse 3 : l'assimilation linguistique renforce la vitalité ethnolinguistique du français au Burkina Faso.

1.3. Méthodologie de la recherche

³ Cette croyance « égocentrique » a été définie par Allard et Landry (1987) comme étant une croyance de la personne par rapport à elle-même comme membre d'un groupe ethnolinguistique (ses caractéristiques, ses souhaits, ses aspirations, ses désirs...).

La méthodologie de recherche adoptée pour conduire cette étude associe essentiellement la méthode quantitative et la recherche documentaire. Nous avons utilisé un questionnaire de recherche contenant plusieurs variables dont le capital démographique, politique, économique et culturel pour déterminer la vitalité ethnolinguistique subjective du français. Le désir d'intégration à la communauté francophone des étudiants a aussi été mesuré. Ce questionnaire a été adapté par nous-même au contexte sociolinguistique du Burkina Faso. Nous l'avons fait à partir du questionnaire de recherche des chercheurs canadiens du groupe VILEC (Vitalité de la langue et de la culture) de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques dont nous sommes membre associé. Les participants à cette enquête sont tous des étudiants qui proviennent de deux universités du Burkina Faso : l'Université de Ouagadougou et l'Université de Koudougou.

L'échantillon

Nous avons pris en compte les étudiants du premier cycle (licence 1 et 2) des deux universités. Trois départements des deux universités ont été visés pour cette recherche. Il s'agit des départements de lettres modernes, d'histoire et de géographie. Au total, 300 étudiants ont pris part à l'enquête dont la répartition est la suivante :

Département	Université de Ouagadougou			Université de Koudougou		
	Lettres modernes	Histoire	Géographie	Lettres modernes	Histoire	Géographie
Échantillon	50 étudiants	50 étudiants	50 étudiants	50 étudiants	50 étudiants	50 étudiants
Total	150 étudiants			150 étudiants		

Principaux variables du questionnaire

Thèmes

Croyances par rapport à la communauté francophone : *ressources actuelles* Croyances par rapport à la communauté francophone : *désir d'intégration*

Dans la section 1, les enquêtés étaient invités à indiquer la perception qu'ils avaient des ressources actuelles du français dans leur région selon le capital démographique, politique, économique et culturel. Le travail consistait à encrer un chiffre de 1 à 9 qui décrit au mieux les différentes ressources du français dans leur région.

Dans la section 2, le questionnaire invitait les étudiants à spécifier sur sept phrases leur désir d'intégrer la communauté francophone. Les étudiants étaient invités à encrer un chiffre de 1 à 9 qui, selon eux décrit le mieux leurs buts, leurs souhaits ou leurs désirs d'intégrer la communauté francophone. Le croisement des réponses des 300 questionnaires a été réalisé avec le logiciel SPSS⁴ (Statistical Package for the Social Sciences) pour obtenir des scores moyens.

1. 4. Résultats de l'étude

⁴ Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) sous Windows est un outil d'analyse statistique particulièrement conçu pour les étudiants en méthodologie d'enquêtes ou ceux des disciplines liées aux sciences humaines, ainsi que toute personne travaillant en tant qu'analyste de marché, économiste et professionnel du domaine social. Il permet principalement de réaliser la codification, la saisie, la

La vitalité ethnolinguistique du français au Burkina Faso est soutenue par plusieurs facteurs dont les fonctions du français, la forte perception de vitalité subjective du français dans le pays, l'assimilation linguistique et le désir d'intégrer la francophonie.

Déterminisme des facteurs de vitalité du français au Burkina Faso Facteurs 1

- Les multiples fonctions du français comme facteurs de vitalité de la langue française au Burkina Faso.

Au Burkina Faso, plusieurs fonctions sont assignées à la langue française en plus de sa fonction de langue officielle. Ces différentes fonctions sont des facteurs de vitalité du français sur le territoire burkinabè. Nous pouvons résumer les différentes fonctions du français dans ce pays à la suite de Napon (1992 : 36) qui distingue cinq fonctions de cette langue dans ce pays :

- la fonction (O) ou fonction officielle ;
- la fonction (E) ou fonction d'enseignement ;
- la fonction (I) ou fonction internationale ;
- la fonction (W) ou fonction de communication étendue ; - la fonction (C) ou langue de la capitale.

La fonction officielle (O), permet de hisser la langue française au sommet de la communication de l'État et des institutions. La fonction d'enseignement (E) repose sur l'utilisation du français dans le domaine de l'éducation. La fonction internationale (I) indique le potentiel de la langue française à assumer le rôle de langue de communication internationale et d'ouverture vers le monde extérieur. La fonction (W) justifie l'usage étendu du français comme la langue « commune » des

manipulation et l'utilisation des données à l'aide des fonctions informatiques et statistiques de base disponibles dans ce programme. Cf. le site suivant pour plus de détail :

<http://www.umoncton.ca/longd03/TheorixDownload/Introduction%20SPSS.pdf>

Burkinabè. Quant à la fonction (C), elle fait de la langue française une langue de prestige, pratiquée dans la capitale où vivent ceux qui sont en contact direct avec la modernité par opposition à ceux qui vivent à la campagne. La vie citadine étant le reflet de la modernité et de bien-être social dans les sociétés africaines. Facteur 2

- *Perceptions de la vitalité ethnolinguistique subjective du français*

Figure 1: Perceptions de vitalité ethnolinguistique subjective du français

Ressources		Ouagadougou	Koudougou	Total
Capital démographique	Score moyen	1,4	1,0	1,2
Capital politique	Score moyen	6,9	6,4	6,6
Capital économique	Score moyen	7,0	6,6	6,8
Capital culturel	Score moyen	6,2	6,0	6,1

Échelle de mesure

Capital démographique : 1 « moins de 10% », 3 « un tiers », 5 « la moitié », 7 « deux tiers » 9, « plus de 90 % ».

Capital politique : 1 « aucunement », 3 « peu », 5 « modérément » 7, « beaucoup » 9 « complètement ».

Capital économique : 1 « extrêmement faible », 3 « faible », 5 « modéré », 7 « élevé » 9 « extrêmement élevé ».

Capital culturel : 1 « inexistant », 3 « peu nombreux », 5 « modérément nombreux », 7 « nombreux », 9 « extrêmement nombreux ».

Au vu des résultats de ce tableau, la langue française a réussi à s'imposer au Burkina Faso sur le plan politique, économique et culturel. Selon la perception des enquêtés, les scores allant de 6, 8 à 6,1 pour le capital économique, politique et culturel expriment une nette dominance du français dans ces différents secteurs. Ce qui révèle un indice remarquable de vitalité de cette langue dans ce pays même si la langue française reste minoritaire sur le plan démographique (score de 1,2). Si ce constat se vérifie véritablement sur le terrain, l'avenir des langues nationales serait incertain.

Théoriquement, sans un certain capital linguistique (ressources au niveau démographique, politique, économique et culturel), garant de la survie de toute langue en situation de contact, il est difficile à une langue de se maintenir dans son environnement sociolinguistique. Par conséquent, la perception de la vitalité subjective des étudiants révèle que les langues nationales sont en danger car ces langues sont dominées par la langue française dans trois secteurs clés sur quatre qui permettent à une langue de demeurer une entité « distincte et active » dans un contexte de contacts de langues.

Facteur 3

- L'assimilation linguistique par la thèse du « suicide linguistique » comme facteurs de vitalité de langue française au Burkina Faso.

Une communauté peut s'assimiler linguistiquement de « gré » en acceptant volontiers d'apprendre et pratiquer une autre langue qui s'impose à elle pour des raisons économiques et de mobilité sociale. Dans ce cas, le niveau de vie est un facteur déterminant dans le déclenchement de ce processus. Plus la communauté sera exposée à des difficultés d'ordre économique et de survie, plus elle sera encline à s'assimiler facilement. Dans le cas contraire, plus la question de survie sera réglée, plus la thèse du « suicide » s'appliquera difficilement pour assouvir la communauté à faire fi de sa langue maternelle au profit de la langue dominante statutairement. Dans tous les cas, on voit bien que la communauté se trouve face à une situation dont elle n'est pas le responsable désigné. La nature, l'environnement, la situation géographique, le niveau de développement des terroirs sont les facteurs qui influencent grandement le processus d'assimilation linguistique par le biais de la thèse du « suicide ».

Au vu de ce qui précède, la langue française remplit les conditions pour s'imposer au Burkina Faso par la thèse du « suicide linguistique ». Désabusé par les problèmes sociaux, chaque jeune voit en la langue française, sa langue de gagne-pain pour ceux qui fréquentent les écoles et les universités burkinabè. Dans ce pays, le français est perçu comme une langue de mobilité sociale et pourvoyeuse d'emploi dans la fonction publique. C'est ce qui gouverne les facteurs économiques du français au Burkina Faso.

Aussi, les rapports de force entre les langues en présence constituent le second volet qui gouverne le principe du « suicide linguistique ». Plus les langues nationales seront infériorisées, plus les chances du « suicide linguistique » s'accroîtront au sein des communautés burkinabè. Le prestige social qui s'associe à l'usage du français influence énormément les prises de décisions suicidaires en matière de choix ou de préférence langagière. En somme, les langues nationales sont sans grande influence dans le monde et cela profite bien à la langue française dans sa quête de vitalité hors de l'hexagone.

L'assimilation linguistique par la thèse de « meurtre linguistique » comme facteur de vitalité de langue française au Burkina Faso.

Une langue n'a de statut que par rapport aux textes que lui confère la législation par rapport aux autres langues. C'est bien le cas du statut du français dans le paysage linguistique burkinabè. Il s'agit, en d'autres mots, de décisions politiques de valoriser telle ou telle langue sur un territoire donné. D'où l'implication de la thèse de « meurtre » dans la gestion des politiques linguistique des États qui opèrent ces choix. Face à l'indifférence marquée du politique pour une réelle valorisation des langues nationales dans la vie de la nation burkinabè, l'État encourage cette thèse du « meurtre linguistique » des langues nationales au profit du français. Même le statut de langues nationales accordé à toutes les langues du terroir burkinabè reste une coquille presque vide, sans incidence majeure sur le plan politique, économique et culturel (enseignement). Facteur 4

- Le désir d'intégrer la communauté francophone comme facteur de vitalité de la langue française au Burkina Faso

Figure 2 : Désir d'intégrer la communauté francophone

Ressources		Ouagadougou	Koudougou	Total
Enseigner la langue française	Score moyen	7,9	7,7	7,8
Communiquer en français dans les services gouvernementaux	Score moyen	7,8	7,8	7,8
Communiquer en français dans les services publics	Score moyen	7,2	7,2	7,2
Suivre les programmes télévisés en français	Score moyen	7,0	7,2	7,1
Caractère culturel et linguistique de mon territoire	Score moyen	6,8	6,6	6,7
Suivre des activités culturelles en français	Score moyen	6,3	6,5	6,4
Communiquer en français avec d'autres jeunes	Score moyen	6,4	6,2	6,3

Échelle de mesure : 1 « jamais », 3 « rarement », 5 « de temps en temps », 7 « souvent » et 9 « toujours ».

Dans l'ensemble, le désir manifesté par les étudiants d'intégrer la communauté francophone est fort. Les scores respectifs de 7, 8 et de 7, 2 pour le désir d'enseigner en français et de communiquer dans cette langue dans les services gouvernementaux sont des signes d'une réelle adhésion à la langue française. Par le fort score de 7, 2, ils marquent fortement leur attachement au français dans leur choix de communiquer dans cette langue dans les services publics de leur pays. Ces étudiants préfèrent fortement suivre les programmes de télévision en français. Les scores des autres variables qui varient entre 6,7 et 6,3 sont des indicateurs d'un certain intérêt pour la langue française.

Vraisemblablement, l'attraction envers la communauté francophone des étudiants s'explique par la place du français dans leur ascension sociale et économique. D'un point de vue social, l'usage du français est mieux perçu et recommandé aujourd'hui dans leur milieu socioprofessionnel étant donné que la langue de l'administration est le français. Ils ne peuvent aussi enseigner que dans cette langue à partir du moment où le français est la langue d'enseignement dans l'éducation classique de leur pays. Tous ces facteurs peuvent expliquer les désirs poussés des enquêtés à vouloir intégrer la communauté francophone.

CONCLUSION

La langue française se retrouve dans un contexte sociolinguistique où son expansion dépend de plusieurs facteurs : les communautés elles-mêmes, l'école et les décisions politiques (l'État) en matière de politique linguistique. La corrélation de ces différentes variables a permis de déterminer la vitalité du français hors de l'hexagone dans ce pays africain où coexistent une soixantaine de langues. La valorisation d'une langue sur le plan statutaire est un puissant facteur de vitalité ethnelinguistique de la langue en question sur le territoire. Ainsi, cette étude a permis de constater qu'une communauté peut adhérer de « gré » ou de « force » à une langue valorisée sur un territoire donné. C'est le cas du français dans le contexte burkinabè. Dès lors, la piste de la thèse de « suicide linguistique » et de « meurtre linguistique » sont des facteurs importants qui gouvernent la vitalité ethnelinguistique de la langue française au Burkina Faso.

Ainsi, par des stratégies de domination, la langue française a su s'imposer hors de l'hexagone, notamment au Burkina Faso et dans d'autres pays africains. La vitalité du français est associée au statut officiel de la langue, mais surtout grâce au phénomène d'assimilation linguistique et culturel. L'école moderne est devenue l'épicentre de cette assimilation de la langue française. Les différentes langues nationales subissent la loi du français dans les domaines politique, économique et culturel. Le salut des langues nationales réside encore dans la prédominance du nombre de leurs locuteurs sur le plan national (plus de 80 %). Ce facteur démographique est certes important pour la vitalité ethnelinguistique de ces langues. Cependant, force est de constater que sans un réel soutien de décisions politiques il serait difficile pour les langues nationales de rivaliser avec la langue française.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, R. et LANDRY, R., « Étude des relations entre les croyances envers la vitalité ethnelinguistique et le comportement langagier en milieu minoritaire francophone », in *Demain, la francophonie en : milieu minoritaire ?*, p.15-61, 1987.

EDWARDS, J., « Language, society, and identity ». in *Language in society*, vol. 17. Oxford, Basil Blackwell, p. 10-225, 1985.

EDWARDS, J., « Social purposes of bilingual education: U.S. English, the ELA and other matters ». *Meridian House international/ U.S. English Conférence on public policy issues in bilingual education*, Washington, D.C. p. 1-33, 1989.

ERGUSON, C. A., « Diglossia », in *Word*, vol. 15, p. 325-425, 1959.

LANDRY, R., ALLARD, R. et DEVEAU, K., *École et autonomie culturelle : Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire. Rapport de recherche*, ICRML, Moncton, 2011.

MAGORD, A., LANDRY, R. et ALLARD, R. « La vitalité ethnolinguistique de la communauté franco-terreneuvienne de la péninsule de Port-au-Port : une étude comparative », in *Magord, A. (Dir.) Les franco-terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port: Évolution d'une identité franco-canadienne*, p.197-22, Moncton, Université de Moncton. Chaire d'études acadiennes, 2002.

NAPON, A., *Étude du français des non-lettrés au Burkina Faso. Thèse de doctorat nouveau régime*, Université de Rouen, 322 p. + annexes. (1992).

SKUTNABB-KANGAS, T., «Linguistic Genocide», in *Education or Worldwide Diversity and Human Rights?* Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2000.